



Le marché des fruits et légumes frais en Syrie

4 mars 2008

© MINEFE – DGTPÉ

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Introduction

Syrie :

Population : 21 M d'habitants

Superficie : 185 000 km²

Surface agricole utile : moins de 20%

En dépit d'une surface agricole limitée, la Syrie se présente comme le plus important producteur de fruits et légumes du Moyen-Orient. Certaines récoltes réalisent des niveaux de production et de rentabilité remarquables reconnus sur le plan international. Selon la FAO (chiffres 2006), la Syrie est le 6^{ème} producteur mondial d'olives (6% de la récolte mondiale), le 3^{ème} producteur d'amandes (8%), le 4^{ème} de pistaches (9%) et le 7^{ème} d'abricots (4%)...

Les cultures ont connu un développement rapide à la fin des années 80. Désormais, le pays est autosuffisant pour la plupart des produits dont les récoltes s'élèvent à environ 6,5 M de tonnes et dont moins de la moitié est consommée localement. Cette autosuffisance permet au pays de maintenir l'interdiction d'importer des fruits et légumes frais, à l'exception des fruits exotiques non cultivés dans le pays : bananes, ananas, mangues et kiwis.

Les récoltes des pays arabes signataires de l'accord de libre échange GAFTA sont libres à l'importation.

Au-delà de la quantité, les fruits et légumes syriens sont jugés d'une excellente qualité dans la région du Moyen-Orient. Ils sont labellisés « Chami » par les consommateurs de la région, notamment ceux des pays du Golfe. Malgré cette réputation régionale, l'accès aux marchés européens reste difficile. Car les produits syriens sont souvent jugés non conformes aux normes internationales, notamment en matière de triage, de conservation et d'emballage.

Le secteur des fruits et légumes constitue le premier poste des exportations agroalimentaires syriennes.

Les principaux besoins d'intrants de cette filière sont les semences pour légumes et cultures maraîchères et les lignes de triage et de conditionnement. La recherche de débouchés sur les marchés extérieurs est devenue un enjeu majeur pour cette filière qui souffre d'une faible mécanisation et de l'absence d'une chaîne de froid et de transports modernes. Ce secteur d'activité devrait faire l'objet de réformes majeures. Il s'agit de valoriser la compétitivité des produits syriens dans le contexte de l'envolée des prix mondiaux déjà perceptible dans la région.

Production

Récoltes abondantes en région côtière

Grâce à sa position méditerranéenne, la Syrie jouit d'un climat ensoleillé et de terrains fertiles, qui compensent le faible pourcentage de surfaces cultivable (20% seulement de la superficie en Syrie).

La Syrie est devenue, au début des années 90, l'un des plus importants producteurs de fruits et légumes du Moyen-Orient. Ce succès est dû à la politique agricole d'ouverture initiée par le Gouvernement à la fin des années 80. Actuellement, la quasi-totalité des exploitations agricoles appartiennent au secteur privé. L'Etat a également levé son monopole sur toutes les industries de transformation comme les conserves, par exemple. Le commerce d'intrants agricoles et notamment les importations de semences, est également détenu par le secteur privé.

A noter que la majorité des récoltes proviennent de la zone côtière des

Production de fruits (en 000 tonnes)

Récolte	2005	2006
Olives	612,2	1190,8
Oranges	452,6	554,1
Raisins	306,7	336,7
Pommes	296	374,3
Autres agrumes	234,1	234
Amandines	229	107,1
Abricots	65,5	98,5
Citrons	111	118,8
Grenades	54,1	51,1
Cerises	53,4	63
Pistaches	44,6	73,2
Figues	41,1	36,7
Pêches	51,6	56,1
Prunes	22,6	26,4
Poires	19,7	22,1
Autres fruits	5,7	8,6
Noix	12,4	12,7
Mirabelles	12,2	15,6
Coings	4,8	4,5
Dattes	4	4,1

Production de légumes (en 000 tonnes)

Récolte	2005	2006
Oignons déshydratés	126,89	105,9
Ails déshydratés	46,5	40,1
Poivrons	55,5	60,1
Tomates	945,5	1035,8
Pommes de terre	608,4	603,4
Aubergines	154,4	158,6
Concombres	152,2	129,7
Pastèques	588,3	562,4
Melons	105,9	97,9
Autres	190,6	115,7

Marché intérieur

Le marché intérieur est très éclaté. Il n'existe pas de grands groupements ou de syndicats d'acheteurs. De plus, les agriculteurs, dont la production dépend largement des conditions climatiques, sont souvent contraints de vendre leurs produits à des prix inférieurs au prix coûtant. L'établissement public possède des guichets de vente dans pratiquement tous les quartiers des principales villes de Syrie. La part de marché de cet établissement est estimée à 10%

Gouvernorats de Tartous et de Lattaquié. Il s'agit de régions fertiles, proches des sources d'eau naturelles. Cependant, les surfaces cultivables sont limitées et souvent surexploitées. En outre, les plantations sont de très petites tailles et ne dépassent pas 10 hectares dans 90% des cas.

Ces 2 Gouvernorats assurent l'essentiel de la culture sous serres. On y dénombre actuellement plus de 100 000 unités, appartenant à des investisseurs privés.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire (MAAR) a implanté à Tartous depuis le début des années 90 un bureau des agrumes, spécialisé dans la recherche agricole et l'orientation des agriculteurs. Ce soutien a permis de hausser la production actuelle à 1 M de tonnes, contre 50 000 T dans les années 80. En outre, il s'agit d'une culture totalement biologique, pratiquée sans l'usage d'insecticides.

Contrairement aux producteurs de récoltes dites « stratégiques », les producteurs de fruits et légumes ne reçoivent aucune subvention directe du Gouvernement. Les seules aides perçues portent sur :

- les surfaces irriguées : le coût réel de l'irrigation s'élève à 6000 SYP¹ /ha/an, l'Etat prend en charge 3500 SYP /ha/an.
- la location par le MAAR à prix coûtant de l'équipement agricole nécessaire à la bonification des terrains. L'agriculteur peut bénéficier d'un prêt du Crédit Agricole à taux concessionnel. Ces prêts en espèces (4,5 % à 7,5 %, entre 5 à 10 ans) et en matériel sont accessibles à tous les intervenants de la filière agricole.

Le MAAR fournit également des plants à prix coûtants aux exploitants disposant de vergers. Les récoltes stratégiques (céréales, tabac, coton et betteraves sucrières) sont subventionnées par l'Etat qui rachète toute la production à des prix supérieurs aux cours mondiaux.

Le MAAR a également mis en place 1014 cellules d'orientation agricole, réparties sur l'ensemble du territoire national. Les ingénieurs agronomes et vétérinaires travaillant dans ces centres effectuent des missions sur place. Leurs services sont gratuits.

Commercialisation et distribution

Le commerce de fruits et légumes n'est guère financièrement intéressant pour l'exploitant agricole. Les récoltes sont souvent acheminées dans des marchés de vente en gros basés dans les centres villes. Hérités du système français qui les a instaurés pendant la période mandataire (1920 – 1945), ces marchés sont appelés les Souks des Halles. Les ventes se font aux enchères, à des prix relativement bas, plutôt favorables aux commerçants.

En l'absence de grands acheteurs privés (supermarchés, grands exportateurs, grandes sociétés de distribution), les récoltes sont ensuite directement acheminées aux points de ventes, de l'épicerie au marché.

L'acheteur public, l'Etablissement Public pour le Stockage et la Commercialisation de Produits Agricoles et Animaliers, ne bénéficie d'aucun monopole et ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Il est responsable du stockage et de la conservation de produits agricoles (viandes, fruits et légumes) issus de la production du secteur public. Il achète également au secteur privé. Employant 800 personnes, dont 235 sur Damas, l'établissement

¹ 1 SYP = 0,0128 EUR

dans le secteur des fruits et légumes et de la viande. Ses prix de ventes sont inférieurs à ceux du marché privé.

Le stockage au froid est une activité relativement récente, le consommateur syrien préférant les produits frais de saison.

dispose de chambres froides variant entre 5000 à 12000 m³. La capacité totale de l'ensemble de ses installations est de 60 000 tonnes. Il possède également une flotte de 21 camions frigorifiques et trois usines de production de glace.

La chaîne du froid n'est qu'au début de son développement, grâce notamment à des constructeurs locaux de chambres froides qui ont réalisé des installations dans les principales villes syriennes. On dénombre actuellement une dizaine d'unités de calibrage et de triage installées à Damas, Alep et Lattaquié.

Commerce extérieur

Le Gouvernement syrien tente d'encourager les investissements dans cette filière. En 1998, un ambitieux projet a été lancé par la Fédération des Chambres d'Agriculture visant à commercialiser une bonne partie de l'excédent des récoltes. La société Al Fayhaa SA (statut privé) a été créée. Dotée d'un capital de 400 M SYP, elle dispose de filiales dans tous les gouvernorats. Cependant, des obstacles administratifs bloquent le décollage réel de ses activités.

Importations en 2006 :
Bananes : 322 743 tonnes
Fèves de soja : 251 504 tonnes
Dattes : 20 263 tonnes

Les importations de fruits exotiques, non produits localement, sont autorisées.

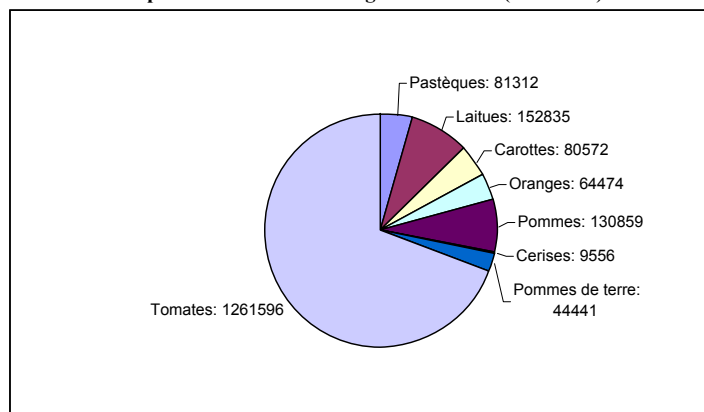
Importation de produits exotiques et exportations qui tardent à se développer

Afin d'écouler son excédent, le pays a besoin d'investissements importants. Si les récoltes sont facilement écoulees dans les pays du Golfe et certains pays de l'Est de l'Europe, elles trouvent difficilement des débouchés en Europe Occidentale. En moyenne, moins de 30% des excédents sont exportés.

En 2006, les exportations se sont élevées à plus de 2,26 M T dont plus de 50% de tomates (1,26 T). Ce résultat est dû partiellement au dynamisme d'exportateurs libanais et turcs qui se sont implantés sur la côte. Ils effectuent le triage, le calibrage et l'emballage en employant la main d'œuvre locale bon marché.

Les importations sont interdites, à l'exception des récoltes provenant des pays arabes signataires de l'accord de libre échange GAFTA. Dans ce cadre, aucun agenda agricole n'est prévu et les produits sont exemptés de droits de douanes. La Syrie n'importe, cependant, que quelques produits hors saisons des pays arabes, comme les aubergines et pommes de terre.

Exportations de fruits et légumes en 2006 (en tonnes)



Débouchés

Seules les semences de pommes de terre sont produites localement. Elles couvrent 50% des besoins.

Le GOSM vérifie que la semence est compatible avec les conditions agricoles syriennes. Il s'agit donc d'un acteur incontournable pour les

Besoins en semences, équipements et en investissements

Semences :

Cette filière reste très dépendante des importations pour ce qui concerne les besoins en intrants. **Les semences de légumes sont en général toutes importées, en absence d'une production locale.** Elles s'élèvent à plus de 9 M Euro par an, dominées par les exportateurs américains. Les semences et les pousses de fruits sont autorisées également à l'importation privée, mais la production locale est suffisante.

fournisseurs d'intrants agricoles.

Le GOSM supervise et oriente les agriculteurs dans leurs activités de production.

Le marché des équipements pour fruits et légumes s'élève à 10 M USD/ an. Les droits de douanes sont de 1,7%.

La loi 10 prévoit l'exemption d'impôts sur 5 ans, plus 2 années supplémentaires si 50% de la production est exportée.

L'Organisme Général pour la Multiplication des Semences (GOSM) :

Dépendant du Ministère de l'Agriculture, cet organisme est responsable de la production, l'achat, la distribution et le contrôle des importations de semences en Syrie. **Toutes les semences produites ou importées en Syrie doivent être homologuées auprès du GOSM. Le processus d'homologation peut durer 1 an.**

Le GOSM supervise les importations de semences de légumes, concernant le secteur privé. Il dispose d'un délégué dans chaque centre douanier qui contrôle la qualité des produits importés.

Equipements :

Le marché des équipements de transformation, de conditionnement et d'emballage des fruits et légumes offre des débouchés importants. Le Gouvernement syrien est conscient de la nécessité de s'adapter aux standards internationaux de qualité afin d'exploiter pleinement les potentiels d'exportations de cette filière.

Investissements :

La Syrie dispose de toutes les conditions requises pour devenir le premier fournisseur du Moyen-Orient, si elle parvient à s'aligner sur les normes internationales. Les sociétés étrangères peuvent, grâce aux décrets de 2007 sur les investissements, posséder un terrain agricole à 100% et importer des machines agricoles et autres équipements en exonération de droits de douanes.

Pour en savoir plus

Salon :

Agritex (salon officiel du Ministère de l'Agriculture)

Atassi for Exhibitions & marketing

www.atassiex.com

Egalement disponibles sur

www.missioneco.org/syrie :

Des fiches de synthèses sur :

- L'agriculture en Syrie

- Les produits alimentaires transformés et le marché des équipements

Pour approcher comme il convient le marché syrien, il faut disposer d'un agent compétent qui couvre tout le territoire syrien et qui soit bien introduit auprès des coopératives.

La Mission Economique de Damas est à votre disposition pour vous aider dans cette recherche grâce à des prestations sur mesures. Elle peut réaliser pour vous une sélection de contacts personnalisée avec identification des opérateurs locaux correspondants à vos besoins spécifiques. Elle peut aussi vous aider à entrer en négociation avec les contacts ad hoc grâce à des prestations sur mesure :

- Test sur l'offre : après sélection des prospects, la ME leur présente votre offre commerciale et réalise une synthèse des réactions générées pour vérifier l'adéquation de votre produit au marché et le potentiel décelé.

- Mission de prospection : la ME organise votre programme de rendez-vous sur place et vous fournit toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de vos entretiens.

La ME de Damas édite une **Lettre de Syrie**, synthèse mensuelle d'information sur la situation économique, financière et commerciale – principaux appels d'offres (11 n°/an- 77€HT) - www.missioneco.org/syrie

pyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de DAMAS (adresser les demandes à damas@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : Rawda - Rue Zouheir Bin Abi Souлма
BP 2629
DAMAS
SYRIE
Rédigée par : Waël KAADAN
Lucile PRADIER
Revue par : Michèle FEKKI - Philippe GALLI

Version originelle du 14 février 2006
Version n°2 du 4 mars 2008